

Il était une fois ...

...un curieux promeneur. Il vivait dans le marais de la Sensée, au milieu des eaux, des oiseaux et des roseaux. Il ne se promenait que le long de la vallée.

Quand un jour, curieux, il voulut découvrir le Sud : ce paysage ouvert, de champs, de plaine, découvert aux yeux de qui veut, où on ne peut se cacher.

Il commença son aventure en marchant, mais c'était tellement loin, tellement vaste, tellement fatigant ! Surtout qu'il était parti sans objectif précis, qu'il n'y avait pas de repères et pas de points attractifs à atteindre au premier regard !

« Comment parcourir ce monde ? » Se demanda-t-il. « Et aller où ? Par où ? ». Par le canal du Nord ? Ce n'est que pour les péniches ! Par l'autoroute ? Par les routes ? Je suis un promeneur moi, pas de ces machines là !

Un jour ...

... le curieux promeneur croisa au bord de son marais un vieil homme. Accroupi devant deux barres de fer au sol, celui-ci lui raconta qu'il était l'ancien chauffeur/conducteur de la locomotive de la voie de 60.

« La voie de 60, lui dit-il, c'est une ancienne voie ferrée de 60 cm de large entre chaque barre de fer. Elle sillonnait le territoire de Marquion, de la Sensée au bois de Bourlon et d'Oisy-le-Verger en passant par les petits villages. Elle transportait marchandises et personnes, reliait les champs aux usines de production de sucre et les carrières aux espaces de construction et de reconstruction, après la Grande Guerre.

« Elle n'existe plus que par les haies marquant encore son cheminement à travers le paysage ».

« Eh bien, je vais essayer de la réemprunter ! », décida le curieux promeneur.

Le chemin était dégradé, les barres de fer n'y étaient plus. Mais avec de grandes bottes et son sabre, il réussit à passer les feuillages, à traverser le territoire, camouflé par l'alignement des arbres, et à découvrir ses secrets.

Depuis ce temps ...

... Le curieux promeneur est devenu le judicieux révélateur.

Il révéla aux habitants de la communauté sa découverte et proposa aux acteurs locaux, qui acceptèrent vivement, de judicieusement aménager cette « voie de traverse ». Pour les piétons, pour les vélos, pour les animaux, sauf les autos. Avec un vélo rail pour transporter les plus faibles. Pour aller aux marais, aux villages voisins, aux bois, aux villes et aux champs ! Pour attirer des gens, des habitants, des visiteurs, et des promeneurs ... curieux !

Communauté de communes de Marquion, CAUE Pas-de-Calais, Aline CHOJNACKI